Projet de réaménagement de l'île Lacroix /
Atelier Urbain de Proximité / Réunion publique de lancement

Jeudi 11 avril 2013, de 18h30 à 20h30, au centre de loisirs l'île aux loisirs

Intervenants

- M. Yvon Robert, Maire de Rouen.
- Mme. Gwenaëlle d'Aboville, associée de l'agence Ville Ouverte en charge de l'animation de l'AUP.
- M. Franck Leibundgut, chargé de projet de l'agence Ville Ouverte en charge du compte-rendu.

Une centaine d'habitants participe à la réunion publique.

Pour plus de clarté, les échanges de la réunion publique sont retranscris en pages 5-6-7-8 dans la partie « Questions-réponses ».

Introduction – *Yvon Robert, Maire de Rouen*

Le Maire accueille les participants et introduit l'Atelier Urbain de Proximité (AUP) de l'île Lacroix. Il rappelle que cette démarche n'est pas nouvelle : elle a été mise en œuvre pour la place des Emmurées. Cet AUP est mené par l'équipe municipale et les servcies. Pour l'île Lacroix, la Ville a souhaité être accompagnée d'un bureau d'études spécialisé dans la concertation sur des projets urbains. Ville Ouverte a déjà travaillé sur d'autres démarches de ce type dans d'autres villes. C'est une agence d'urbanistes habituée à la mise en place d'espaces de dialogue sur l'évolution de la ville.

A l'île Lacroix, il s'agit de permettre aux habitants de réfléchir collectivement au réaménagement de l'île. Ville Ouverte a proposé à la Ville de travailler en petits groupes sur plusieurs séances durant toute l'année 2013.

L'île Lacroix possède une identité forte. Elle est très appréciée pour son histoire riche. Au cours du temps, ses habitants ont développé une culture propre, une manière spécifique d'y vivre. Sa géographie et son environnement de qualité ont contribué à cela. Sa situation est bien connue des Rouennais car elle est placée entre les deux rives de la ville, au cœur de l'agglomération.

Dans les courriers adressés à la municipalité, de nombreux habitants ont fait part **des dysfonctionnements de l'île** : stationnement, friches urbaines, espaces en attente… Des lieux et des espaces extérieurs de l'île sont peu mis en valeur comme la halte nautique et les anciens terrains de tennis. Il est important de travailler ensemble avant de prendre des décisions sur le devenir de ces espaces car plusieurs solutions sont possibles.

Les conseils de quartier sont invités à participer aux débats. Peu de conseillers de quartier habitent l'île. Mais l'AUP est ouvert à tous : habitants de l'île, de la ville et de l'agglomération. L'ouverture de l'île sur la ville est un aspect important du travail à mener ensemble. Comment concilier la partie habitée de l'île et la partie dédiée aux loisirs ? Comment cela doit-il évoluer ? Aujourd'hui, aucune réponse *a priori* ne peut être formulée. En sélectionnant une agence de concertation extérieure, la Ville a privilégié une approche neutre de la démarche. La situation de l'île est complexe en raison de son caractère insulaire et de son unique accès.

Le réaménagement de l'île devra répondre aux besoins de l'ensemble des Rouennais : riverains de l'île comme habitants de l'agglomération. Il faudra aussi tenir compte du cadre financier : le budget de la Ville n'est pas illimité. A la fin de l'année 2013, l'équipe municipale prendra des décisions sur la base du travail accompli en AUP par les habitants.

Le déroulement de l'AUP – *Gwenaëlle d'Aboville, Ville Ouverte*

Gwenaëlle d'Aboville présente l'agence Ville Ouverte. C'est une agence d'urbanisme située à Paris. Elle est spécialisée en concertation sur des projets urbains de différentes échelles (place publique, équipement, quartier…). Elle a déjà réalisé plusieurs missions de ce type en région parisienne et en région Haute-Normandie (Le Havre). Faire travailler les habitants pour compléter l'avis des techniciens et enrichir les projets d'aménagement est le cœur des missions de l'agence.

Objectif. L'AUP de l'île Lacroix nous occupera jusqu'à la fin de l'année 2013. Il s'agira de collaborer ensemble pour imaginer le projet d'aménagement de l'île en élaborant ensemble son programme : c'est-à-dire définir l'ensemble des activités, des usages, des aménagements à créer sur l'île. A la fin de l'année, l'ambition est d'arriver à la rédaction d'un programme. Celui-ci sera communiqué à un futur maître d'œuvre (architecte ou paysagiste) chargé de dessiner un projet à partir des enseignements de l'AUP.

3 étapes de l'AUP.

- ***Mai 2013* / le diagnostic partagé** : quels constats établir à propos de l'île ? Comment on s'y déplace ? Qu'est-ce qui fonctionne bien ? et moins bien ?
- ***Juin 2013* / Les grands enjeux** : quelles priorités, quels objectifs se donner à travers le réaménagement ?
- ***Rentrée 2013*** / **le programme :** quelles actions concrètes mettre en place à terme sur l'île ?

Rôle de Ville Ouverte. Ville ouverte intervient pour faciliter la collaboration entre habitants, services et élus de la Ville. L'agence veillera à ce que tous les acteurs jouent leur rôle, à faciliter le dialogue entre eux et à promouvoir les propositions et idées de chacun : « *mettre de l'huile dans les rouages* ». Pour cette mission, l'agence s'est associée à Véronique Granger, directrice de l'agence Pro-développement spécialisée en programmation urbaine. Elle accompagnera la réflexion des AUP et aidera à formaliser les propositions qui en émaneront en un document de qualité professionnelle.

3 instances de discussions. Afin de faciliter le travail en groupe, l'AUP s'articulera autour de différents temps de discussion, des moments en petits groupes et des moments en plénière :

– ***Les AUPT* (AUP Thématiques) :** les participants sont répartis en petits groupes ce qui permet d'aborder plusieurs thèmes en même temps et de travailler en plus petits nombres pour faciliter l'échange.

– **Les AUPP (AUP Plénière) :** les participants sont tous réunis afin de partager les avancées et les conclusions de l'AUPT.

Les COPIL (Comité de pilotage) : ce sont les instances de décisions de l'AUP : les enseignements de l'AUP sont présentés aux services et aux élus. Les hypothèses sont validées ou non sur des critères techniques ou financiers. Les élus aiguillent sur les suites à donner aux débats.

Le prochain rendez-vous se déroulera le jeudi 2 mai, à 18h, au centre de loisirs l'île aux loisirs. Il permettra de commencer le diagnostic partagé de l'île en petits groupes :

- Il est ouvert à tous.
- L'inscription est recommandée pour aider à l'organisation de la salle, du matériel, du contenu…
- L'implication des habitants dans la durée est encouragée. Si un noyau dur participe aux 3 étapes de l'AUP, la cohérence de la démarche sera garantie.

Les rendez-vous de l'étape diagnostic :

- **Jeudi 2 mai** : A.U.P.T de diagnostic
- **jeudi 16 mai** : A.U.P.T de diagnostic
- **jeudi 23 mai** : A.U.P.P de restitution du diagnostic

Attention. Les dates des ateliers présentées en réunion publique ont évolué. Les dates présentées ci-dessus sont les dates finales (pour plus d'informations : http://ilelacroix.rouen.fr).

Différents outils sont proposés pour prolonger les réflexions en dehors des moments de travail en salle.

- **La plateforme collaborative** est un espace réservé aux participants de l'AUP. Son fonctionnement sera expliqué en détail le jeudi 2 mai lors du premier AUPT.
- **Le site internet** est un espace d'information à destination de l'ensemble des Rouennais. Il est accessible à cette adresse : http://ilelacroix.rouen.fr. Il permet de :
  1. comprendre en détail la démarche : description du contexte, des 3 étapes, du mode d'emploi de la concertation
  2. laisser des commentaires sur chaque page
  3. s'inscrire à l'A.U.P.
  4. trouver toutes les informations pratiques et les actualités : dates, lieux, compte-rendu à télécharger

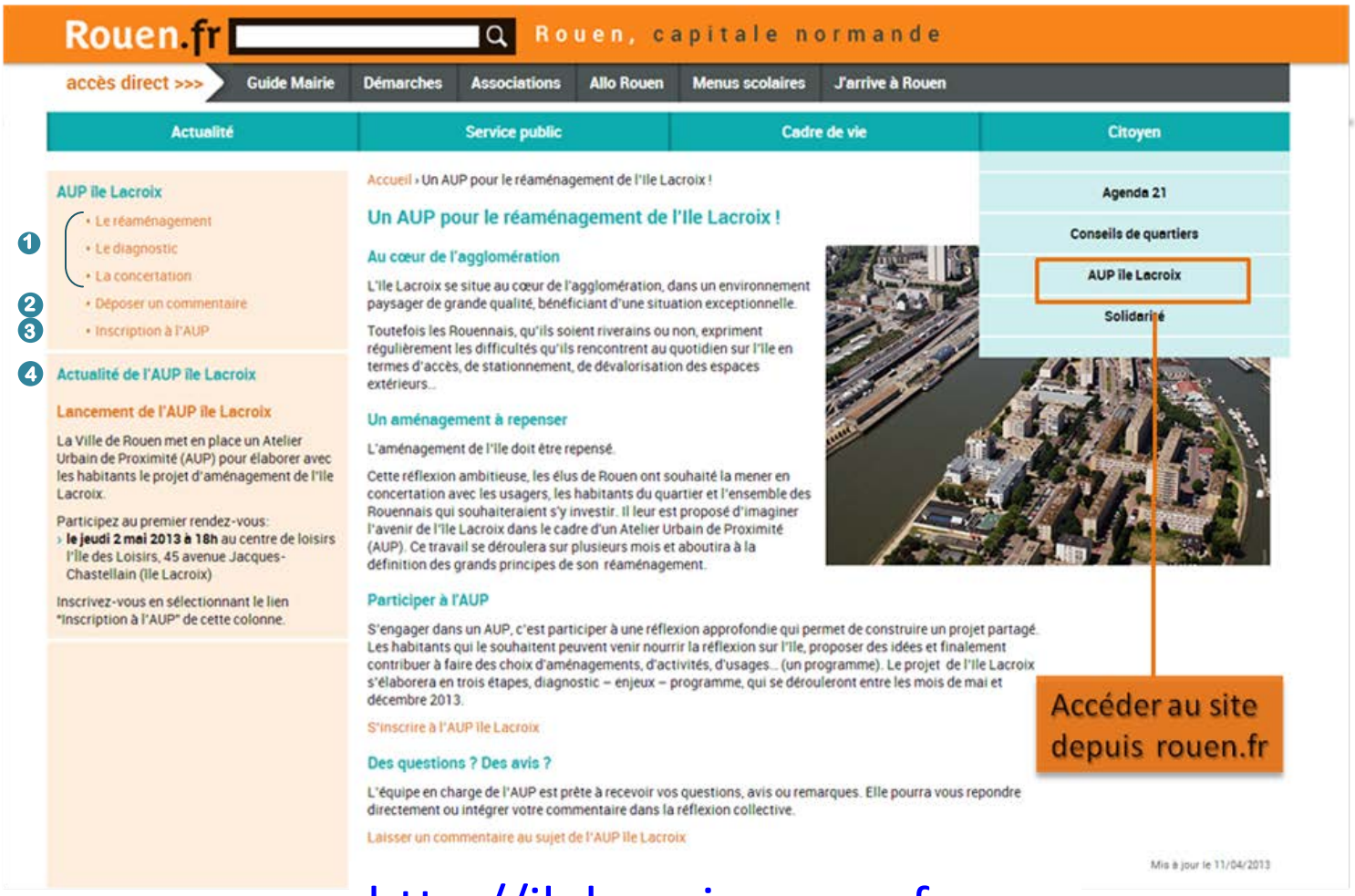
Rouen.fr
Rouen, capitale normande
accès direct >>>
Guide Mairie
Démarches
Associations
Allo Rouen
Menus scolaires
J'arrive à Rouen
Actualité
Service public
Cadre de vie
Citoyen
AUP île Lacroix
Le réaménagement
Le diagnostic
La concertation
Déposer un commentaire
Inscription à l'AUP
Actualité de l'AUP île Lacroix
Lancement de l'AUP île Lacroix
La Ville de Rouen met en place un Atelier Urbain de Proximité (AUP) pour élaborer avec les habitants le projet d'aménagement de l'île Lacroix.
Participez au premier rendez-vous:
le jeudi 2 mai 2013 à 18h au centre de loisirs l'île des Loisirs, 45 avenue Jacques-Chastellain (île Lacroix)
Inscrivez-vous en sélectionnant le lien "Inscription à l'AUP" de cette colonne.
Accueil › Un AUP pour le réaménagement de l'île Lacroix !
Un AUP pour le réaménagement de l'Ile Lacroix !
Au cœur de l'agglomération
L'île Lacroix se situe au cœur de l'agglomération, dans un environnement paysager de grande qualité, bénéficiant d'une situation exceptionnelle.
Toutefois les Rouennais, qu'ils soient riverains ou non, expriment régulièrement les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien sur l'île en termes d'accès, de stationnement, de dévalorisation des espaces extérieurs...
Un aménagement à repenser
L'aménagement de l'île doit être repensé.
Cette réflexion ambitieuse, les élus de Rouen ont souhaité la mener en concertation avec les usagers, les habitants du quartier et l'ensemble des Rouennais qui souhaiteraient s'y investir. Il leur est proposé d'imaginer l'avenir de l'île Lacroix dans le cadre d'un Atelier Urbain de Proximité (AUP). Ce travail se déroulera sur plusieurs mois et aboutira à la définition des grands principes de son réaménagement.
Participer à l'AUP
S'engager dans un AUP, c'est participer à une réflexion approfondie qui permet de construire un projet partagé. Les habitants qui le souhaitent peuvent venir nourrir la réflexion sur l'île, proposer des idées et finalement contribuer à faire des choix d'aménagements, d'activités, d'usages... (un programme). Le projet de l'île Lacroix s'élaborera en trois étapes, diagnostic – enjeux – programme, qui se dérouleront entre les mois de mai et décembre 2013.
S'inscrire à l'AUP île Lacroix
Des questions ? Des avis ?
L'équipe en charge de l'AUP est prête à recevoir vos questions, avis ou remarques. Elle pourra vous repondre directement ou intégrer votre commentaire dans la réflexion collective.
Laisser un commentaire au sujet de l'AUP île Lacroix
Mis à jour le 11/04/2013
Agenda 21
Conseils de quartiers
AUP île Lacroix
Solidarité
Accéder au site depuis rouen.fr

http://ilelacroix.rouen.fr

Questions – Réponses

La circulation sur l'île

- *Il est impossible de circuler sur l'île. Les médecins ne veulent plus se déplacer car ils ne veulent pas perdre une heure en se rendant sur l'île. Il y a beaucoup de personnes âgées sur l'île. Améliorer la circulation et l'accès à l'île est la priorité.*
- *Les jours de match de Hockey, c'est impossible de sortir de l'île. Je n'ai pas pu alors que je devais amener quelqu'un à l'hôpital. Ce n'est pas normal.*
- *Quel type de quartier n'a qu'une seule voie d'accès ?!*
- *C'est le problème du moment. C'est aujourd'hui qu'on n'arrive plus à vivre normalement. On ne peut plus attendre. Il faut dès à présent proposer des mesures concrètes pour accéder à et sortir de l'île.*

Le Maire de Rouen en convient : cette situation d'accès unique est vraiment la spécificité de l'île. C'est un sujet difficile à traiter. Il ne sera pas possible d'avancer sur ce point en réunion publique. En cela le travail en AUP en petits groupes sera utile pour mieux comprendre la situation. Des éléments de réponses sont attendus sur cette question à l'issue de l'AUP.

Gwenaëlle d'Aboville précise qu'il est intéressant de multiplier les avis sur l'île pour aborder tous les sujets. Véronique Granger (programmiste) nous aidera à passer du constat à l'action concrète. L'AUP nous permettra de traiter de ces questions qui touchent au quotidien et de déterminer les urgences sur lesquels intervenir en priorité.

Le stationnement sur l'île

- *Qu'en est-il de l'offre de stationnement sur l'île ? Restera-t-elle gratuite ? Des améliorations sont-elles prévues ?*
- *Les jours de matchs de hockey, on ne trouve aucune place pour se garer alors que nous sommes habitants sur l'île. Nous nous faisons verbaliser alors que les visiteurs ne le sont pas.*

Le Maire de Rouen explique que les derniers chiffres font état d'un nombre de 82 000 personnes qui travaillent à Rouen dont 56 000 n'habitent pas la ville. La municipalité ne peut accepter que 56 000 personnes se rendent quotidiennement en voiture dans Rouen. La Ville a donc décidé de rendre le stationnement payant pour restreindre l'usage de la voiture. La loi interdit de créer du stationnement payant pour les uns et gratuit pour les autres. Le stationnement payant se généralisera donc partout à Rouen, y compris sur l'île. La loi autorise cependant de créer des tarifs différents. Un tarif « travailleurs » et un tarif « résidents » ont donc été créés. Ce dernier s'élève à 3 € par semaine.

- *Il est possible d'utiliser les transports en commun pour aller travailler ou se promener. Mais où garer sa voiture toute la semaine ? Elle va gêner sans garage.*
- *Un abonnement annuel aurait été plus pratique.*
- *Le stationnement au tarif résident ne garantit pas de trouver une place.*
- *Si le stationnement devient payant, plus personnes ne viendra sur l'île, à la piscine par exemple.*
- *Je vois certaines voitures qui restent 14 jours sans bouger. Je travaille sur l'île et c'est souvent impossible pour moi de me garer.*

Le Maire de Rouen précise que le taux de motorisation (nombre de voiture par ménage) des Rouennais s'élève à 0,74. Il est difficile de donner une place de stationnement à tous. Tout ne sera pas possible sur l'île. L'AUP permettra de déterminer les priorités et de mesurer les contreparties et conséquences de chaque décision à prendre.

Des problèmes de gestion quotidienne

- *Près de l'école maternelle, une tranchée est découverte. Il y a de la boue et des cailloux sur les trottoirs. Nous n'avons eu aucune réponse d'ERDF. Pourquoi des travaux n'ont pas été programmés ?*
- *Cette tranchée n'est pas recouverte. Une dame âgée a failli tomber.*

- *J'habite à l'entrée de l'île Lacroix. Le bâtiment Eponville est recouvert de tags. On aimerait que les choses changent ! Comment faire ?*
- *Habiter au bord de la Seine est agréable mais en face c'est l'horreur. C'est dommage ! Quand on fait le tour de l'île, des câbles électriques dépassent de partout. C'est inadmissible.*
- *Qu'en est-il du bâtiment de l'OCEADE ?*
- *Et le bâtiment qui a pris feu ?*
- *Quand commencent les travaux sur les quais bas de Seine ?*

Le Maire de Rouen souligne qu'un service de la Ville est dédié à la question des tags et intervient spécialement pour les effacer. Mais ce bâtiment est une propriété privée. C'est au propriétaire de faire la demande de nettoyage : la Ville n'a pas le droit d'intervenir de sa propre initiative.

Pour le moment, la Ville n'a pas choisi de démolir le bâtiment OCEADE car celui-ci est très solide et en bon état. Sa destruction représenterait un cout important. Mais la situation actuelle n'est pas idéale. Le bâtiment est régulièrement squatté. Le devenir du bâtiment doit être repensé dans le cadre de cet AUP.

Les discussions avec le propriétaire du bâtiment qui a pris feu n'ont pas évolué. La loi permet d'intervenir sur des propriétés privées s'il existe un danger pour la population. La Ville est donc intervenue sur l'état des barrières. Les règles pour intervenir sur un bâtiment privé sont définies par la loi. Un juge peut contester l'utilité publique des travaux et refuser le dédommagement de la Ville.

Les travaux sur les quais bas de Seine débuteront fin avril / début mai.

- *En novembre et en décembre, il n'y avait plus de lumière sur l'île. Aujourd'hui ça recommence.*
- *Depuis le mois de mars, cela fait 16 fois que j'appelle. Cela touche le milieu de l'île.*
- *Quand il n'y a pas de lumière, il y a du vandalisme.*
- *Il faudra mettre plus de lampadaires pour se sentir en sécurité.*

La Ville a passé un contrat avec une entreprise privée pour gérer et entretenir l'éclairage public à Rouen (délégation de service public). L'entreprise doit rendre un service correct et se plier à ses obligations contractuelles. La Ville va intervenir auprès d'elle.

Les activités sur l'île

- *J'ai passé mon enfance sur l'île. Pour les enfants il n'y a rien aujourd'hui. Avant on pouvait tout faire sur l'île !*
- *La petite école va surement bientôt fermer. Il n'y a plus que deux classes. Il y a beaucoup de nourrices ici. Mon enfant de 12 ans n'a rien à faire.*
- *Il y avait plein de choses à faire avant comme le Noël des enfants. Je crains que si nous aménageons l'île avec par exemple des pistes de skateboard, nous perdions toute la tranquillité de l'île.*
- *Je suis habitante de l'île Lacroix depuis 1999. Au niveau de la sécurité ce n'est plus la même chose. Quelque chose se passe dans le bas de l'île. Il y a du trafic de drogue et des prostitué(e)s.*

- Une habitante souligne que peu de rouennais connaissent la chapelle de l'île. Elle souhaiterait la conserver. De manière générale, c'est l'île qui est peu connue à l'échelle de la ville.

Toutes ces remarques et propositions sont intéressantes. Les habitants pourront les évoquer plus en détail avec l'agence Ville Ouverte lors du cycle diagnostic de l'AUP dont le premier atelier se déroulera le jeudi 2 mai, au centre de loisirs « l'île aux loisirs ».

Le déroulement de l'AUP

- *Quels seront les thèmes des premiers ateliers ?*
- *Avez-vous déjà commencé à travailler sur le devenir de l'île Lacroix ?*
- *Doit-on faire émerger des propositions d'aménagement ou juste nous exprimer sur les nuisances du quotidien ? Sur quoi voulez-vous nous entendre ?*
- *Quelle sera la représentativité des membres de l'AUP ? Par exemple, que pensent les jeunes de l'île Lacroix ?*
- *Sans argent on ne fait pas grand-chose… quels sont les moyens financiers pour le projet ? Y'a-t-il un budget ?*

Gwenaëlle d'Aboville indique que des premiers thèmes de travail seront proposés aux participants de l'AUP au cours de la phase diagnostic. Ils seront affinés en fonction des préoccupations des participants. L'ensemble de la démarche sur le fond comme sur la forme n'est pas figé. Elle s'adaptera aux attentes des habitants et reflètera les priorités qui émergent.

C'est l'objectif de l'AUP de travailler sur le devenir de l'île. Ville ouverte a entamé un premier travail avec la Ville pour déterminer les grands sujets à aborder pendant l'AUP : le sport, les loisirs, la qualité environnementale … Mais il n'y a pas eu d'analyse approfondie préalable à l'AUP ni d'esquisse de projet. C'est précisément le but de la concertation que de faire ce diagnostic et de proposer des interventions.

Le Maire de Rouen a bien conscience qu'il sera difficile de trouver l'idée géniale qui contentera tout le monde. Les urbanistes de Ville Ouverte ne prétendent pas détenir la solution. Il est important de s'organiser pour débattre collectivement. Cela ne s'improvise pas. La mise en place de trois ou quatre groupes de discussions concomitants facilitera le travail. Les 3 cycles permettront également de structurer la réflexion.

Gwenaëlle d'Aboville rappelle que le rôle de l'agence est d'écouter les attentes et propositions des habitants. Elle facilitera l'échange entre les acteurs du projet, synthétisera les débats et aidera les habitants à prioriser les actions à mener pour l'île. Les préoccupations quotidiennes des habitants ainsi que l'avenir de l'île doivent être abordés pendant l'AUP. Il faudra sans cesse tenir ensemble ces deux échelles différentes dans la réflexion. L'une ne s'oppose pas à l'autre.

La question de la représentativité est importante mais ce qui compte le plus en concertation est de permettre l'expression d'une diversité des points de vue. Chacun doit pouvoir partager son expertise de l'île. Celle des jeunes est essentielle. Les habitants présents sont invités à parler de l'AUP autour d'eux pour favoriser la participation d'un public large et diversifié. Il est également possible d'aller voir les jeunes en

dehors de l'AUP, là où ils se trouvent directement (association, centre de loisirs…). La méthode évoluera en fonction de la participation effective.

Le Maire de Rouen affirme que l'utilisation de l'argent public est limitée pour chaque projet de la ville. Des choses sont possibles. Dans le cadre du projet de la place des Emmurées, une grande halle a pu être financée. Pour le réaménagement de l'île, le budget n'est pas encore défini. Il y a encore des grands choix à faire avant de fixer une enveloppe.

A la fin de la réunion publique, les habitants sont invités à s'inscrire à l'AUP en se rendant sur le site internet du projet ou en remplissant et en glissant un bulletin dans la boite à idées mise à leur disposition dans la salle.